

# Pause-Café jeudi 30 janvier 2025

Maison dauphinoise – Les Abrets en Dauphiné

Un rendez-vous pour :

- vous apporter notre expertise
  - être à votre écoute
- des sujets personnalisables, des échanges d'expériences.
- un accueil afin de créer du lien.

## Au menu :

- 1/ Présentation du rapport d'activités 2024
- 2/ Label Destination d'Excellence et démarche écoresponsable
- 3/ Bilan de la taxe de séjour
- 4/ La parole est à vous

# 1/ Accueil

Mot d'accueil

Présentation de l'ordre du jour

Présentation des participants



## 2/ Présentation du rapport d'activités 2024



# 3/ Nouveau label Destination d'Excellence



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- ❖ Une marque ciblée sur la **satisfaction client**, l'accessibilité et les pratiques écoresponsables.
- ❖ Une démarche d'amélioration continue.
- ❖ Obtention (pour 5 ans) à l'issue d'un **audit mystère**.

# Pourquoi se faire labelliser ?



- ❖ Pour une analyse minutieuse de son fonctionnement et de ses pratiques à l'aide d'une grille de critères nationale.
- ❖ Pour indiquer à ses clients et prospects sa volonté de fournir un service de haute qualité.
- ❖ Pour gagner en visibilité avec un référencement dédié sur le site Atout-France.

L'Office de Tourisme a obtenu la marque Qualité Tourisme en 2020 et compte renouveler son engagement en 2025 avec le label Destination d'Excellence.

Cette démarche nous a aidé à améliorer notre organisation interne, à mettre en place une écoute client attentive et à adapter nos services en fonction des besoins.

# Financement et accompagnement

Le coût de la procédure d'audit dépend de la taille de la structure, du nombre de prestations à évaluer et du temps que l'organisme évaluateur va consacrer à l'établissement.

*N.B : avec le nouveau label, une part importante de l'évaluation se fait à distance avec une étude documentaire.*

La CCI Auvergne-Rhône-Alpes propose un accompagnement personnalisé (payant).  
En cas de besoin ou pour toute question sur la procédure de labellisation, votre interlocutrice privilégiée à l'Office de Tourisme :

**Filipa OLIVEIRA**

04 76 32 11 24

[filipa.oliveira@valsdudauphine.fr](mailto:filipa.oliveira@valsdudauphine.fr)

# Démarche écoresponsable

De nombreux labels permettent de mettre en valeur son engagement pour un tourisme durable et accessible, par exemple pour les hébergements :



Accueil Paysan



Accueil Vélo



Affichage  
environnemental



Clef Verte



Écogîte



Ecolabel Européen



agir pour un Tourisme  
Responsable



Bienvenue à la Ferme



Camping Qualité



Tourisme & Handicap



Rando Accueil



Gîtes Panda



Tourisme Équitable



Green Globe



Hôtels au Naturel

Pour les restaurants/tables d'hôte :



Accueil Vélo



Affichage  
environnemental



Agir pour un Tourisme  
Responsable



Écotable



Tourisme & Handicap



Food Index for Good



Bistrot de Pays



Bon pour le Climat



Ecolabel Européen



Green Food



Site Remarquable du  
Goût



Tourisme Équitable



Green Globe



Pour les guides, évènements et sites de loisirs :



Tourisme Équitable



NF Environnement Sites de Visite



Label Événement à Ambition Durable



Green Globe



Divertissement Durable



Bienvenue à la Ferme



Tourisme & Handicap



Accueil Vélo



Agir pour un Tourisme Responsable

# Mettre en avant ses éco-gestes

Toute démarche éco-responsable, même sans label, mérite d'être mise en avant. L'Office de Tourisme souhaite approfondir cet aspect dans les années à venir, en effet nous envisageons la mise en place d'une charte et la valorisation de nos partenaires engagés. Dans cette optique, nous sommes preneurs de vos remarques et suggestions.

Des guides pour se documenter sur le sujet sont disponibles [dans notre Espace Pro](#) :



# 4/ Bilan de la taxe de séjour

## ❖ Définition

Créée par une loi de 1910, la taxe de séjour est instituée à l'initiative des collectivités réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes.

La communauté de communes Les Vals du Dauphiné demande aux clients séjournant sur son territoire de payer une taxe de séjour (délibération du Conseil communautaire du 6 décembre 2018, modifiée le 26 octobre 2023)

## ❖ A quoi sert-elle ?

Cette taxe permet aux collectivités de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels dans un but touristique.

## ❖ Qui la paye ?

La population touristique, c'est-à-dire toutes les personnes non domiciliées sur le territoire (sur l'une des 36 communes formant la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné).

La taxe est collectée directement par l'hébergeur qui la reversera à la collectivité.

Les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire ainsi que les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire sont exonérées.

## Les chiffres

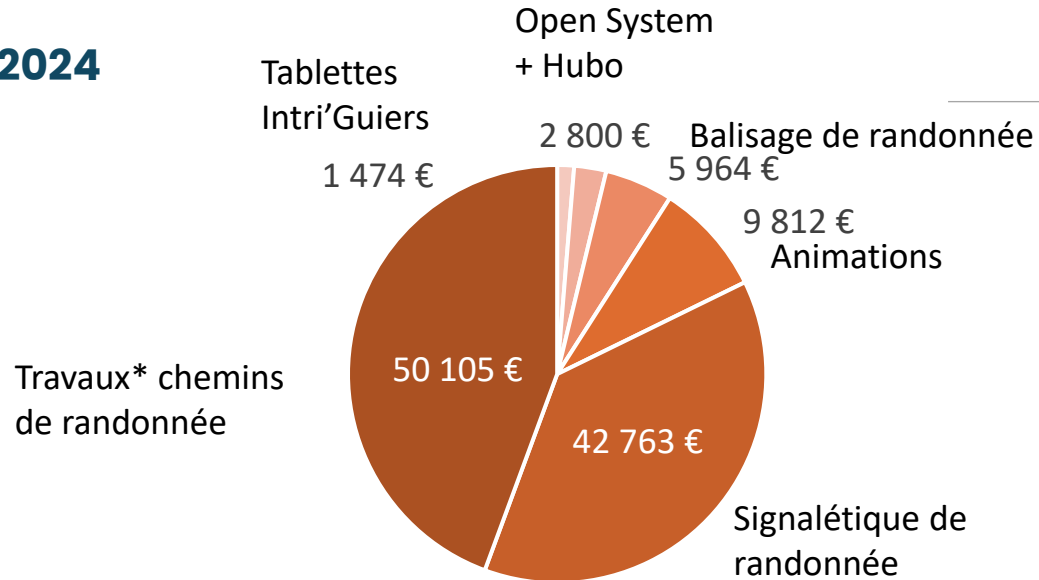
En 2024, nous avons reçu **112 918,59€** de reversement de taxe de séjour.  
En 2023, 62 208,46€ et en 2022, 25 660,46€ ont été collectés.

Nos contributeurs sont  
les meublés de tourisme – 96 747,19€  
les hôtels – 63 595,08€  
le camping - 12 990,40€  
et les chambres d'hôtes – 3 181,00€

Les plateformes ont contribué à hauteur de 22 206,70€ (Airbnb, GDF, Pinklab, Abritel, Booking et diverses plateformes).

La taxe est en forte hausse cette année, cela s'explique par l'ouverture du domaine Dolomieu (en août 2023), plusieurs régularisations, de nouveaux déclarants et des relances plus suivies.

## Les projets financés en 2024



\*La taxe de séjour ne finance qu'une partie des travaux financés en 2024 dont le montant total s'élève à 120 366 €

## Les projets prévus en 2025

- ❖ Animations
- ❖ Equipements touristiques, table de pique-nique, bancs, table d'orientation...
- ❖ etc...

# 5/ Championnat de France cyclisme

Point d'étape

Du 6 au 10 août 2025 pour les championnats de France Avenir

Du 25 au 28 juin 2026 pour les championnats de France Elite

# La parole est à vous

Questions ?

Propositions



- Réunion de présentation « **commercialiser son activité en ligne** »

Le 18 février à 10h

A la Maison Dauphinoise aux Abrets en Dauphiné

A destination de tous les prestataires d'activité(s) et sites de visite



**ADDOCK**  
Connecting Experiences



Contact : Thibaut PICARD  
Chargé de mission Tourisme  
Tél : 04 74 96 79 33 / 06 35 63 51 11



- Rendez-vous le jeudi 17 avril 2025 pour notre Eductour



# Nos partenaires présents



Pascale MAS MERLIN  
CHALET LA BACHOLE  
25, montée du château  
38490 CHARANCIEU  
Tel 06 88 21 06 51 / 04 76 55 93 34  
<http://chaletlabachole.e-monsite.com>



Villa détente dauphinoise



Nous vous remercions de votre participation et espérons vous voir encore plus nombreux lors de notre prochaine session au printemps.